



LDC5  
5TH UNITED NATIONS  
CONFERENCE ON THE  
LEAST DEVELOPED COUNTRIES

**Table ronde thématique de haut niveau 5**

# **Lutter contre le changement climatique et soutenir l'environnement**

**7 mars 2023**

**Doha time: 14:00 - 17:00**

**Thematic Roundtables Hall**

**Noted'orientation**

**#LDC5**

## Contexte

Les pays les moins avancés (PMA) sont parmi les nations les plus vulnérables de la planète aux effets néfastes du changement climatique. Les catastrophes ont un impact disproportionné sur les PMA en termes de pertes économiques, de décès et de personnes disparues, de moyens de subsistance perturbés et de dommages causés aux infrastructures essentielles. D'après les données du Mécanisme de suivi du Cadre de Sendai, en 2020, les PMA ont signalé environ 26 % des personnes dont les moyens de subsistance ont été perturbés ou détruits par des catastrophes, alors qu'ils ne représentent qu'environ 15% de la population totale des pays concernés. Alors que les PMA représentent environ 4% du PIB des pays déclarants, ils ont subi 10 % des pertes économiques signalées et 6% des destructions ou dommages signalés aux infrastructures essentielles.

Les aléas climatiques sont à l'origine de la plupart des pertes économiques, et les PMA classent systématiquement l'alimentation, l'eau, les écosystèmes et les infrastructures parmi les systèmes les plus vulnérables. L'adaptation dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage est de première importance pour les PMA et peut avoir des répercussions majeures sur la sécurité alimentaire. Cela affecte les moyens de subsistance, en particulier ceux des segments les plus vulnérables de la société, ainsi que l'emploi. Les ressources en eau sont déjà soumises à de multiples pressions et sont très sensibles au changement climatique, comme la perturbation des régimes pluviométriques et l'augmentation de la fréquence des événements extrêmes ou à évolution lente. En outre, les effets du changement climatique peuvent agir comme un multiplicateur de menaces et déclencher ou exacerber des conflits, notamment pour des ressources naturelles rares.

Dans le même temps, les PMA sont riches en biodiversité et en ressources naturelles. Le Programme d'action de Doha, ainsi que d'autres accords internationaux pertinents, demandent de veiller à ce que les PMA soient en mesure de s'adapter et de réduire les risques de catastrophe plus rapidement que le rythme de l'aggravation des impacts climatiques. Les réunions COP26 et COP27 ont débouché sur plusieurs résultats importants pour les PMA, qui sont examinés ci-dessous. Le défi à venir est d'en assurer la mise en œuvre.

En outre, les PMA doivent recevoir le soutien nécessaire en termes de financement et de transfert de technologies afin de garantir qu'une forte croissance économique soit découplée des émissions, réduise plutôt que crée des risques de catastrophe, et n'érode pas leur base de ressources naturelles, ni ne dégrade leurs écosystèmes souvent fragiles.

Au cours des 21 années qui ont suivi la création du Fonds pour les pays les moins avancés, 51 PMA actuels et sortis de la catégorie ont eu accès à USD 1,75 milliard de subventions (en septembre 2022). Toutefois, la demande de ressources du fonds a continué à dépasser les fonds disponibles pour les nouvelles approbations. Dans le cadre du Fonds vert pour le climat, qui est le plus grand fonds dédié au climat, en juillet 2022, le financement total pour les PMA a atteint 3,0 milliards d'USD, soit 28 % du portefeuille global du Fonds. Fin 2020, le Fonds d'adaptation avait approuvé un total cumulé pour les PMA de USD 205 millions pour des projets, et des subventions de préparation d'une valeur de USD 844 000 depuis sa création en 2001.

L'engagement de fournir USD 100 milliards doit être réalisé de toute urgence. La deuxième reconstitution des ressources du Fonds vert pour le climat est également une étape cruciale.

## **COP28 et au-delà**

Lors de la COP26 et de la COP27, les parties ont convenu d'un certain nombre de résultats importants pour les PMA et les pays en développement en général, qui doivent faire l'objet d'un suivi prioritaire.

Le Plan de mise en œuvre de Charm el-Cheikh a créé un nouveau fonds pour les pertes et dommages, et a défini un processus pour le concevoir et le rendre opérationnel d'ici la COP28. Il est important que cela se fasse le plus rapidement possible, notamment en identifiant des financements nouveaux, supplémentaires et prévisibles.

Le Plan de mise en œuvre de Charm el-Cheikh a également lancé un appel clair en faveur d'une réforme des banques multilatérales de développement, afin de définir une nouvelle vision ainsi qu'un modèle opérationnel, des canaux et des instruments proportionnés, adaptés à l'objectif de répondre de manière adéquate à l'urgence climatique mondiale.

La décision relative au Réseau de Santiago pour la prévention, la réduction et la prise en charge des pertes et dommages liés aux effets néfastes du changement climatique doit faire l'objet d'un suivi pour permettre sa pleine opérationnalisation, notamment en soutenant son rôle mandaté de catalyseur de l'assistance technique pour la mise en œuvre des approches pertinentes.

Le Pacte de Glasgow pour le climat appelle les pays développés à doubler leur financement de l'adaptation d'ici 2025 (par rapport aux niveaux de 2019). Bien que le Comité des finances de la CCNUCC ait été mandaté pour préparer un rapport sur la question, des progrès concrets sont nécessaires. L'ouverture de discussions sur l'objectif mondial en matière d'adaptation constitue une avancée importante.

Le sommet sur l'ambition climatique qui sera convoqué par le Secrétaire général de l'ONU en 2023 au niveau des chefs d'État sera une étape importante pour évaluer les progrès accomplis en vue du Bilan mondial au titre de l'Accord de Paris lors de la COP28.

## **Domaines critiques pour la mise en œuvre du programme d'action de Doha**

Le programme d'action de Doha pour les PMA prévoit d'importants domaines d'action complémentaire concernant les ODD, le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, les décisions prises dans le cadre de la CCNUCC et les accords et organismes environnementaux.

Les PMA continuent de rencontrer des difficultés pour accéder aux financements. Actuellement, la plupart des PMA ne peuvent pas accéder directement au financement public international dans le cas de plusieurs fonds majeurs, mais comptent sur le système international pour les aider. En outre, les PMA rencontrent des difficultés pour préparer des plans et des projets d'adaptation en vue d'un financement dans le cadre des fonds établis, à la fois en raison du manque de capacités techniques et parce que les conditions d'accès sont compliquées et onéreuses. Un soutien accru est nécessaire pour aider les PMA à préparer des projets bancables, notamment par le biais de mécanismes établis tels que le groupe d'experts des PMA et le nouveau partenariat pour les plans d'adaptation nationaux à l'échelle des Nations unies (UN4NAP), dirigé par la CCNUCC.

Les PMA sont également confrontés à des lacunes et à des contraintes de capacité importantes pour atteindre les objectifs de réduction des risques de catastrophe définis dans le Cadre de Sendai. Les PMA ont besoin d'un financement, d'un transfert de technologie et d'un renforcement des capacités accrues pour collecter des données sur les pertes et les dommages causés par les catastrophes, réaliser des évaluations des risques multirisques incluant des prévisions climatiques et installer des systèmes

d'alerte précoce multirisques. Il est essentiel que ces informations sur les risques de catastrophe éclairent les décisions politiques et d'investissement dans tous les secteurs, tout en améliorant l'accès du public aux informations sur les risques de catastrophe et aux alertes précoces. L'intégration d'une approche tenant compte des risques dans la planification du développement et la politique économique, y compris la transformation structurelle et le développement des capacités productives, peut être soutenue par la mise en œuvre de stratégies nationales et locales de réduction des risques de catastrophe, multirisques et multisectorielles, alignées sur le Cadre de Sendai. Ces stratégies sont plus efficaces lorsqu'elles sont approuvées au plus haut niveau du gouvernement, soutenues par des réglementations et des législations, et liées à la politique économique et de développement, aux processus de planification et de budgétisation. Le Programme d'action de Doha souligne l'importance des systèmes d'alerte précoce multi-aléa. L'initiative "Alerte précoce pour tous" du Secrétaire général offre la possibilité de faire des progrès dans les PMA, qui sont les plus en retard.

L'examen à mi-parcours du Cadre de Sendai constitue une excellente occasion d'évaluer les progrès réalisés par les PMA dans la mise en œuvre du Cadre de Sendai, de renforcer les liens avec le programme d'action de Doha et de fournir des recommandations spécifiques aux PMA pour combler les lacunes.

En vue de préparer le nouveau Fonds pour les pertes et dommages jusqu'à ce qu'il devienne opérationnel après la COP 28, les activités du réseau de Santiago catalyseront l'assistance technique pour permettre aux PMA de développer des actions concrètes pour faire face aux pertes et dommages dus au changement climatique.

Des sources fiables d'énergie propre sont un élément essentiel pour permettre aux PMA de renforcer leur capacité de production, de progresser dans les chaînes de valeur mondiales, de dissocier la croissance économique des émissions de gaz à effet de serre et d'améliorer les effets de l'utilisation de l'énergie domestique sur la santé, en particulier celle des femmes et des filles.

La voie vers des émissions nettes nulles exige une augmentation substantielle de la part des énergies renouvelables dans les trois principales catégories d'utilisation finale : électricité, transport et chauffage/refroidissement. Malgré l'immense potentiel renouvelable du secteur de l'énergie dans les PMA, ces pays bénéficient rarement des grands programmes de financement dans la même mesure que les pays en développement plus prospères. Alors que le financement public reste une source importante d'investissements dans les énergies renouvelables au niveau mondial et qu'il est essentiel pour mobiliser le financement privé, les flux financiers vers les PMA sont loin d'atteindre le niveau requis pour atteindre les objectifs énergétiques d'ici 2030. Sur les 14 milliards USD d'engagements en faveur des pays en développement pour soutenir les énergies propres en 2018, 2,8 milliards USD ont été alloués aux PMA. Sur la période 2010-2018, les PMA ont attiré 20 % du total des flux financiers (soit 26,8 milliards USD) - une part qui est restée relativement stable.

Pour atteindre leurs objectifs en matière d'énergies renouvelables, les PMA doivent renforcer les institutions qui se consacrent à la politique, à la réglementation et à la normalisation des énergies renouvelables afin de conduire le changement à l'échelle et au rythme requis. Pour ce faire, les PMA ont besoin d'un meilleur accès aux différentes sources de financement ainsi que d'un soutien spécifique pour renforcer les capacités et aider les développeurs à préparer des projets d'énergie renouvelable bancables et résilients. En outre, les décisions de politique énergétique et la planification utilisant des données solides, tenant compte des scénarios à long terme et de l'adaptation au climat, pourraient améliorer la rentabilité des projets d'énergie renouvelable et contribuer à renforcer la résilience.

**Questions directrices :** Les orateurs, les panélistes et les participants, lorsqu'ils interviennent, doivent être guidés par les cinq questions pertinentes suivantes :

1. Comment intégrer l'adaptation au changement climatique, la réduction des risques de catastrophe, les considérations de récupération et de réhabilitation et la durabilité environnementale dans les secteurs critiques des économies des PMA ?
2. Comment peut-on mieux aider les PMA à accéder au financement climatique pour les mesures d'adaptation et de réduction des risques, ainsi que pour le traitement des pertes et dommages ?
3. Quelles mesures éprouvées de renforcement des capacités sont nécessaires pour garantir que les PMA soient en mesure de mettre en œuvre efficacement des mesures d'adaptation, de réduction des risques et de traitement des pertes et dommages une fois le financement obtenu, et d'accroître leur capacité d'absorption ?
4. Quel soutien au développement des capacités et quel transfert de technologie sont nécessaires pour que les PMA soient en mesure de réaliser des évaluations des risques multirisques et d'appliquer une compréhension systémique du risque dans l'élaboration de politiques et de stratégies dans tous les secteurs ?
5. Comment envisager et appliquer les approches du lien et du continuum de la résilience pour assurer une adaptation réussie et un traitement efficace des pertes et dommages liés aux effets néfastes du changement climatique ?